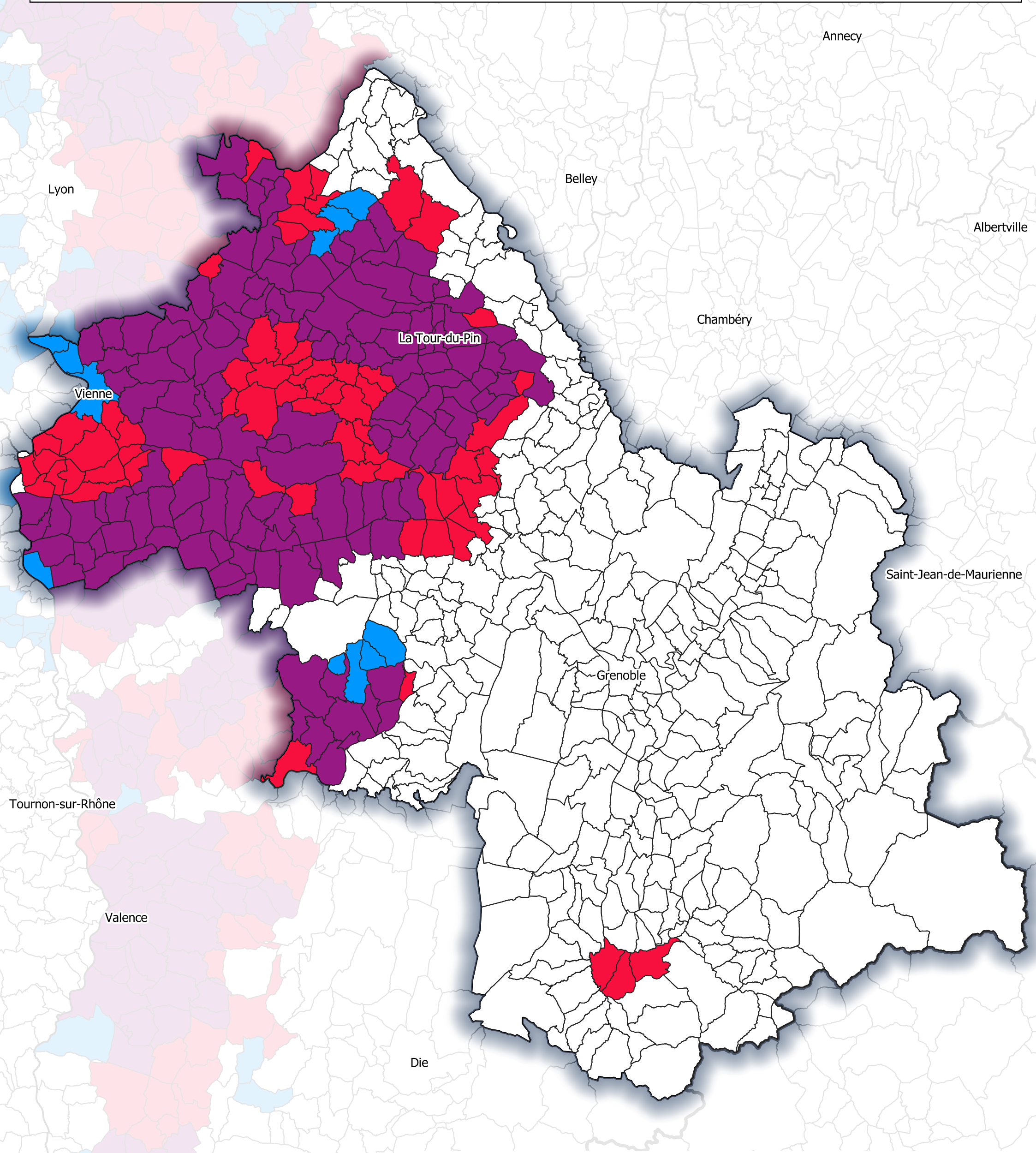


Révision des zones vulnérables 2026 - Bassin Rhône-Méditerranée
Communes proposées au classement V1 - Département de l'Isère (38)



Commune proposée au classement V1

- Au titre de la continuité territoriale ou de la continuité d'action
- Au titre des eaux souterraines uniquement (classement en totalité)
- Au titre des eaux souterraines et superficielles (classement en totalité)
- Au titre des eaux superficielles uniquement (classement partiel possible)

NB : une délimitation infra-communale correspondant aux limites des bassins-versants classés sera appliquée ultérieurement
Source : Agence de l'eau RMC, OFB, BD Carto, DREAL de Bassin Rhône-Méditerranée - Octobre 2025